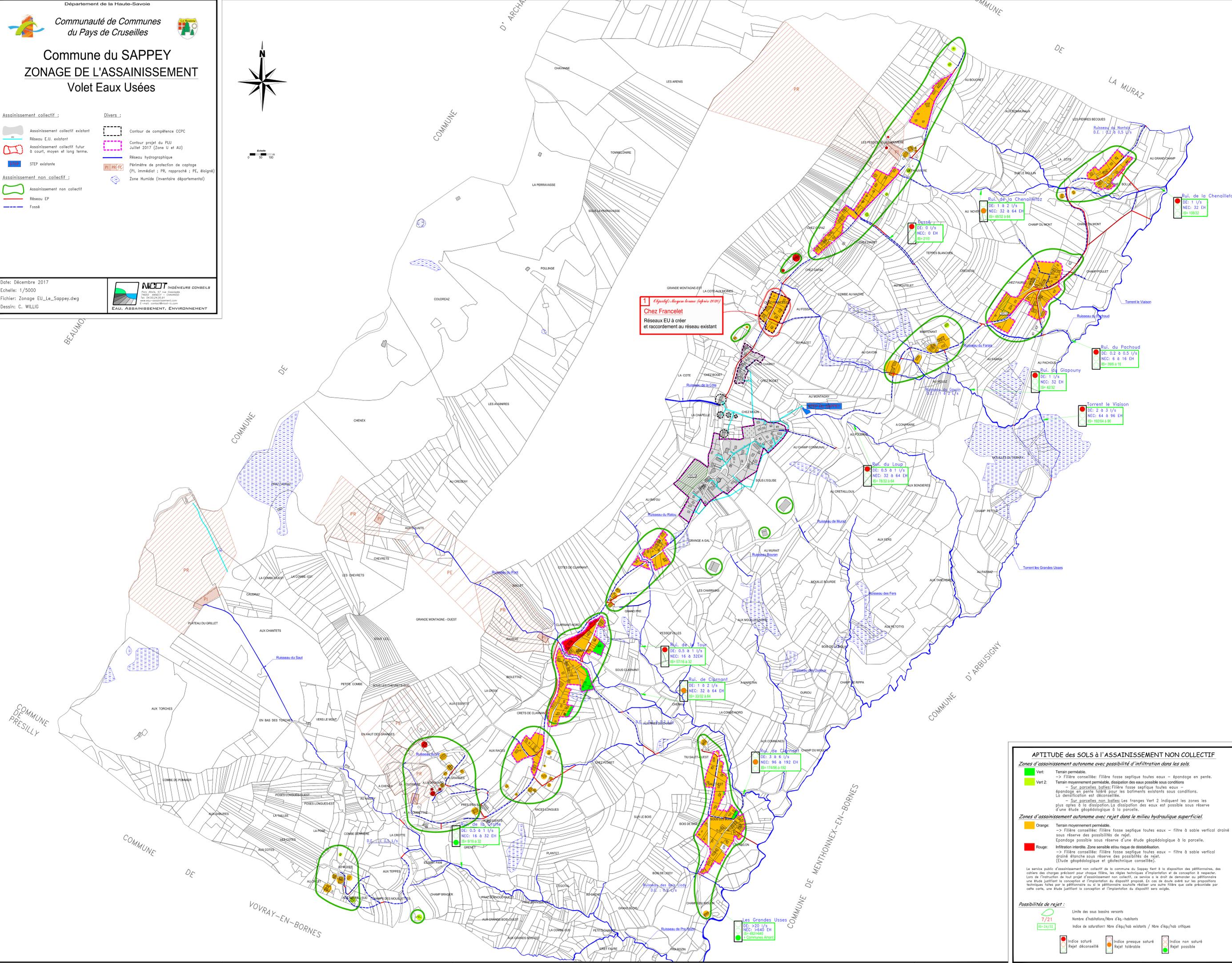


Commune du SAPPEY
ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT
Volet Eaux Usées

- Assainissement collectif :**
- Assainissement collectif existant
 - Réseau E.U. existant
 - Assainissement collectif futur à court, moyen et long terme.
 - STEP existante
- Assainissement non collectif :**
- Assainissement non collectif
 - Réseau EP
 - Fossé
- Divers :**
- Contour de compétence CCPC
 - Contour projet du PLU Juillet 2017 (Zone U et AU)
 - Réseau hydrographique
 - Périmètre de protection de captage (PI, immédiat ; PR, rapproché ; PE, éloigné)
 - Zone Humide (inventaire départemental)

Date: Décembre 2017
 Echelle: 1/5000
 Fichier: Zonage EU_Le_Sappey.dwg
 Dessin: C. WILLIG



APTITUDE des SOLS à l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Zones d'assainissement autonome avec possibilité d'infiltration dans les sols.**
- Vert: Terrain perméable. -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
 - Vert 2: Terrain moyennement perméable. dissipation des eaux possible sous conditions. -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente toléré pour les bâtiments existants sous conditions. La densification est déconseillée. - Sur parcelles non bâties: Les franges Vert 2 indiquent les zones les plus aptes à la dissipation. La dissipation des eaux est possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.
- Zones d'assainissement autonome avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel.**
- Orange: Terrain moyennement perméable. -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé sous réserve des possibilités de rejet. Épandage possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.
 - Rouge: Infiltration interdite. Zone sensible retour risque de destabilisation. -> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé étanche sous réserve des possibilités de rejet. (Etude géopédologique et géotechnique conseillée).
- Le service public d'assainissement non collectif de la commune de Sappey tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges préétablis pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute créé sur les propositions techniques faites par le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.
- Possibilités de rejet :**
- Limite des sous bassins versants
 - Nombre d'habitants/Nombre d'éq.-habitants
 - Indice de saturations: Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques
 - Indice saturé
 - Indice presque saturé
 - Rejet déconseillé
 - Rejet tolérable
 - Rejet possible
 - Communes Arond